

## L'argumentation éditoriale : quelle particularité discursive ? Cas du journal francophone algérien El Watan

SAMADI Ahlem<sup>1\*</sup> 

<sup>1</sup>Université de Chlef Hassiba Benbouali, Algérie  
a.samadi97@univ-chlef.dz

ACI Ouardia<sup>2</sup> 

<sup>2</sup>Université de Blida 2 Lounici Ali, Algérie  
o.aci@univ-blida2.dz

DEMBRI Kawtar<sup>3</sup> 

<sup>3</sup>Université de Chlef Hassiba Benbouali, Algérie  
dembri\_univ@yahoo.fr

Reçu: 30/04/2023,

Accepté: 30/05/2024,

Publié: 30/06/2024

### Editorial Argumentation: What Discursive Particularity? Case of The Algerian French-Language Newspaper El Watan

**ABSTRACT:** *In this research, which aims to be a contribution to the analysis of media discourse, we propose an argumentative study of a typical discourse: the editorial. Indeed, this journalistic genre, which assumes a position on a topical subject, gives rise to an argument likely to persuade the reader of the defended cause. The editorial of the French-language daily El Watan dealing with an unprecedented political event in Algeria, namely the hirak, reveals a particular discursive practice that corresponds to the persuasive stakes of this discourse. Thus, our work, which falls within the field of discourse analysis in conjunction with argumentative rhetoric, aims to study this discursive particularity through the analysis of the arguments put in place by the editorialist of El Watan with a view to gain the support of its readers. The objective of this reflection is therefore to show how the arguments mobilized confer a force of persuasion on the journalist's discourse.*

**KEYWORDS :** argumentation, editorial, persuasion, hirak.

**RÉSUMÉ :** *Dans la présente recherche qui se veut une contribution dans l'analyse du discours médiatique, nous proposons une étude argumentative d'un discours type : l'éditorial. En effet, ce genre journalistique qui suppose une prise de position sur un sujet d'actualité, donne lieu à une argumentation susceptible de persuader le lecteur de la cause défendue. L'éditorial du quotidien francophone El Watan traitant d'un événement politique inédit en Algérie, à savoir le hirak, donne à observer une pratique discursive particulière qui correspond à l'enjeu persuasif de ce discours. Ainsi, notre travail qui s'inscrit dans le domaine de l'analyse du discours en croisement avec la rhétorique argumentative vise à étudier cette particularité discursive à travers l'analyse des arguments mis en place par l'éditorialiste d'El Watan en vue de gagner l'adhésion de ses lecteurs. L'objectif de cette réflexion est donc de montrer comment les arguments mobilisés confèrent une force de persuasion au discours du journaliste.*

**MOTS-CLÉS :** argumentation, éditorial, persuasion, hirak

\* Auteur correspondant : SAMADI Ahlem, a.samadi97@univ-chlef.dz

## Introduction

Les médias de masse occupent une place de plus en plus importante dans les différents échiquiers de la vie sociale. Du fait que « *les médias – grâce à leur rôle dans la vie sociale – jouent un rôle potentiellement significatif dans la structuration des perceptions.* » (J. Lazar 1995, 93), nous constatons que la tâche du journaliste ne consiste pas seulement à informer mais aussi et surtout à orienter et influencer l'opinion publique. Cherchant les pratiques discursives qui sont au service de cette visée d'influence, nous nous intéressons dans cette contribution, à l'aspect argumentatif de l'éditorial considéré comme le « parangon » des genres de l'opinion. De par son importance dans le journal, cet article a fait l'objet d'étude de plusieurs recherches sur le corpus de presse écrite. Nous nous inscrivons dans la lignée de ces travaux (Lee 1999), (Dubied et Lits 1997), (Herman et Jufer 2001), (Gauthier 2002, 2010), qui nous ont servis à l'analyse des éditos sélectionnés durant la période des mobilisations populaires de 22 février 2019 (le hirak).

Le hirak algérien a suscité une production éditoriale importante de la part des sociologues, des journalistes, des linguistes, et des écrivains littéraires. En effet, en contexte scientifique algérien, plusieurs travaux s'inscrivant dans les différentes disciplines (sémiotique, analyse du discours, sociolinguistique) portent sur cet événement (Ait Dahmane 2019), (Oussedik 2020), (Amar 2018, 2020), (Morsly 2021), (Heddouche 2022). Dans la continuité de ces recherches, nous nous interrogeons dans cette étude sur comment l'éditorialiste du journal El Watan en incarnant son opinion envers cet événement historique, met en place une argumentation efficace capable d'influencer le lecteur et gagner son adhésion. Nous formulons cette préoccupation sous la forme interrogative suivante : **sur quel type d'arguments l'éditorialiste du journal El Watan se base-il dans son discours ?**

Pour répondre à cette question, nous avons émis l'hypothèse suivante :

Nous supposons que l'éditorialiste du journal El Watan ferait appel le plus souvent à des arguments qui mobilisent un effet de communauté dans le discours en question, susceptible d'accroître l'adhésion du lecteur à la cause défendue. En d'autres termes, le journaliste en impliquant son opinion envers l'événement évoqué, développe une argumentation conforme aux intérêts de la communauté ciblée pour arriver à son enjeu de persuasion.

Nous visons, dans cette étude, à cerner l'argumentation éditoriale dans le quotidien El Watan. Il s'agit principalement de mettre en lumière les différents types d'arguments mises en œuvre par l'éditorialiste dans un journal francophone algérien afin d'agir sur son lectorat durant les mobilisations populaires du 22 février 2019. Dans ce contexte, nous avons l'intention de rendre compte des spécificités de ce discours (l'éditorial) dans sa mise en scène des arguments.

S'intéressant à l'enjeu persuasif dans l'analyse du discours éditorial, notre recherche se situe entre le domaine de l'analyse du discours et la rhétorique argumentative. Ainsi, notre analyse sera envisagée selon la typologie d'arguments établies par (Breton 1996).

Notre travail s'organise en trois parties. Dans la première partie nous présenterons le cadre théorique de cette étude. La deuxième partie, est dédiée quant à elle, aux choix méthodologiques de la recherche. Enfin, nous nous attarderons dans la dernière partie à l'analyse du corpus et la discussion des résultats.

### 1. Cadre théorique

Nous nous intéressons dans cette partie, à définir les concepts théoriques qui sous-tendent ce travail de recherche. En premier lieu, nous nous attarderons à la notion de l'argumentation, pour aborder ensuite la classification des arguments. En second lieu, il s'agit de présenter l'éditorial qui fera l'objet de notre analyse.

## 1.1. Argumentation et types d'arguments

L'argumentation renvoie à l'acte de prouver la validité d'un propos pour une certaine visée d'influence qui peut se manifester dans toute situation de communication humaine. Il s'agit d'agir sur l'interlocuteur par un ensemble de moyens langagiers « *l'argumentation [est une] tentative de modifier, d'infléchir, ou tout simplement de renforcer, par les moyens du langage, la vision des choses que se fait l'allocutaire.* » (Amossy 2008, 03). Outre cette fonction pragmatique qui se rapporte à la persuasion, l'argumentation peut également remplir une fonction *identitaire* (Doury 2016) qui permet au locuteur de renforcer le sentiment d'appartenance à un groupe d'individus avec qu'il partage la même opinion, à travers les différents arguments mis en œuvre à son service.

Le terme « argument » vient du latin et signifie « preuve ». Il est considéré comme étant une proposition qui sert d'appui à une opinion que l'on veut partager à l'autrui. Dans une démarche de repérage des arguments dans l'éditorial, nous adopterons la conception de (Gauthier 2010) qui appréhende l'argument comme l'articulation de l'opinion défendue et sa (ses) justification(s). En d'autres termes, l'opinion (le contenu de l'argument), qu'il s'agit d'une thèse, une cause, ou une évaluation, se glisse dans un raisonnement argumentatif mis en forme dans une proposition (le contenant ou le moule argumentatif) pour répondre à l'enjeu persuasif du discours. Les chercheurs ont eu un intérêt particulier pour une taxinomie des arguments. En effet, ce processus s'avère nécessaire en ce qu'il permet à l'analyste de l'argumentation de mener une analyse systématique et rigoureuse. Les classifications proposées jusqu'à présent se diffèrent par divers critères selon les perspectives de chaque auteur. Ainsi, le chercheur (Breton 1996) inspiré de la nouvelle rhétorique (Perleman et Olbrechts-Tyteca 1970), qui met en relation le fondement de l'argumentation avec l'univers des croyances, des valeurs et des opinions partagées par celui qu'on cherche à influencer (l'auditoire), propose une classification de quatre types (familles) d'arguments qui nous semble donc, la plus adéquate à notre étude, en ce qu'elle présente des critères simples, et bien définis pour les distinguer.

Le premier type consiste à faire référence à une autorité scientifique, politique, religieuse, reconnue par tous, en faveur de son opinion. Elle peut être tirée de l'orateur lui-même, jouant ainsi sur l'éthos, ou d'une autre personne ayant une autorité dans la communauté dont l'interlocuteur appartient. L'argumentation par l'autorité se fait ainsi en fonction de l'interlocuteur, car, en s'adressant à une communauté musulmane on peut recourir par exemple à la religion en citant des versets coraniques auxquels l'auditoire ne peut contredire.

Le deuxième type quant à lui, regroupe les arguments qui s'appuient sur « les présupposés communs » et qui contribuent à renforcer l'argumentation en produisant un « effet de communauté ». En effet, le recours à des « savoirs populaires » tels que les proverbes, les formules et les maximes, aux « valeurs », ou aux « schèmes d'arguments » (lieux) existant dans le cadre socio-culturel que partagent les partenaires de l'échange, favorise une communion de pensée entre le sujet argumentant et l'auditoire. Les arguments de communauté, nommés aussi les arguments contraignants (Robrieux 2001), exigent donc un accord préalable sur le lieu, ou la valeur partagée qui véhicule de manière indirecte l'opinion défendue par l'orateur.

L'argumentation par le cadrage qui correspond au troisième type d'arguments, sert à cadrer le réel sous un nouvel angle. En posant un problème, ou abordant un sujet, il s'agit d'une certaine modalité de présentation de l'opinion permettant de gagner l'accord de l'auditoire par des opérations discursives différentes. Le locuteur peut ainsi mettre l'accent sur un aspect important d'un fait pour le caractériser (*définition*), en « majorer » certains aspects et en « minorer » d'autres (*l'amplification*), ou établir des rapprochements ou des disjonctions inédits (association/ dissociation) favorables à son opinion.

Nous invoquons en dernier lieu, le raisonnement analogique comme étant le fondement du quatrième type d'arguments présenté dans la grille de (Breton 1996). L'analogie consiste à établir un lien entre deux faits ou deux situations ayant des similitudes afin de faire admettre à l'auditoire, un aspect à l'un déjà reconnu à l'autre. De ce fait, un élément de cette mise en rapport analogique repose sur l'accord préalable (déjà admis par l'auditoire), et l'autre constitue la forme où se glisse l'opinion défendue. L'expression de

l'analogie est distinguée par la métaphore, l'exemple (anecdote, modèle, fait historique, etc.) et l'analogie proprement dite.

Dans le discours journalistique, l'activité argumentative est souvent apparentée aux articles d'opinion<sup>1</sup>, en l'occurrence l'éditorial. À ce titre, il est crucial de présenter ce genre de discours dans le point suivant.

### 1.2.L'éditorial : un discours argumentatif

L'éditorial, ou « édito », désigne un article d'opinion qui engage l'orientation générale du journal (sa ligne éditoriale) en traitant des événements importants (souvent politiques) de l'actualité. Ainsi, il ne reflète pas seulement la position de son auteur, mais aussi l'ensemble de l'équipe rédactionnelle (Lagardette 1994). Le rôle de l'éditorialiste consiste donc à prendre position quant à un fait d'actualité, en l'analysant et en le critiquant. Cela fait de l'éditorial un lieu privilégié où se manifeste l'argumentation : « *Il se présente, du moins dans sa conception classique, comme une prise de position sur un sujet d'actualité. C'est pour ainsi dire par définition qu'il est un discours argumentatif.* » (Gauthier 2010, 02)

L'autonomie de l'éditorial réside dans sa dimension subjective qui est un peu particulière par le rare usage du pronom personnel de la première personne « je » en le remplaçant souvent par le « on », témoignant ainsi d'une fausse objectivité. En effet, selon les travaux de recherche développés par (Jufer & Herman 2001), (Antoine & al 1995), (Dubied & Lits 1997), l'usage du pronom indéfini « on » dévoile l'intention du locuteur d'intégrer le public cible (les lecteurs) dans le discours en question pour une visée persuasive : « *Allant de l'opinion publique, convoquée sous toutes ses formes possibles, à son opinion personnelle qu'il tente de transmettre par le biais d'une communauté collective fictive ou de formules autoritaires, l'éditorialiste use et abuse des opinions existantes pour arriver à son but : persuader le lecteur.* » (Herman & Jufer 2001, 13)

Ainsi, cet article qui se caractérise par une forme desubjectivisation à travers l'emploi du « on », des tournures impersonnelles et des marques d'une opinion collective, constitue un lieu de l'expression de connivence qui se définit comme :

Le résultat souhaité d'une forme sinon d'abolition, du moins de réduction de la distance constitutive entre le journal et son lecteur. Sa présence et son entretien permettent de faire correspondre autant que possible le produit journalistique aux intérêts de ceux qui le consomme ainsi que de créer ou de maintenir une communauté de pensée ainsi affermie. (Herman 2008, 02)

De ce fait, l'éditorialiste fonde son positionnement et son argumentation conformément aux attentes de son public afin de montrer la légitimité de son opinion.

Enfin, l'orientation argumentative de l'éditorial revient également au fait que cet article, considéré comme « la vitrine idéologique » du journal (Antoine & al 1995), suscite la réflexion du lectorat quant à la manière dont son journal va traiter et analyser le fait évoqué. Cette curiosité pousse ainsi l'éditorialiste à produire un discours le plus convaincant possible, en y mobilisant les différents procédés argumentatifs.

---

<sup>1</sup> Les articles dits « d'opinion » tels que l'éditorial, la chronique, ou le billet, relèvent d'un genre journalistique où l'instance médiatique « de production » est censée prendre position à l'égard d'un sujet donné, afin de répondre à une visée de « *faire croire* » qui consiste à persuader le lecteur de l'opinion qui lui est présentée, ou de « *faire faire* » pour l'inciter à agir (Charaudeau 2005, 53).

C'est dans ce contexte que nous cherchons à mettre en exergue la place qu'occupe l'argumentation dans les éditoriaux d'El Watan.

## 2. Cadre méthodologique

Dans cette deuxième partie, nous allons présenter et justifier nos choix méthodologiques pour la réalisation de cette recherche.

### 2.1. Présentation du corpus : choix et justification

Afin de mener à bien cette recherche centrée sur la mise en œuvre des arguments dans le discours journalistique d'opinion, nous avons récolté un corpus constitué de 15 éditoriaux échantillonnés du quotidien francophone El Watan, durant l'année 2019. Le recueil du corpus s'est fait à partir du site officiel de ce journal en accédant aux archives. Comme nous l'avons mentionné précédemment, les articles portent sur les soulèvements populaires du 22 février (le hirak). Nous allons présenter dans le tableau suivant les articles sélectionnés pour l'analyse :

Intitulé de l'article	Date de la publication
Pyromanes autistes	26 février 2019
La rue a voté	29 février 2019
Seconde indépendance	02 mars 2019
Défiance	05 mars 2019
La révolution menacée	14 avril 2019
Face à notre destin	05 août 2019
Changement statique	13 août 2019
Sauver le FLN des usurpateurs	22 août 2019
Le brouhaha de la parlote et la bénédiction du sage	1 septembre 2019
Le système contre l'état	13 octobre 2019
Ressac de novembre	22 octobre 2019
La fusion de deux révolutions	02 novembre 2019
Les élections et après ?	16 novembre 2019
Continuer dans la non-violence	12 décembre 2019
Et maintenant ?	16 décembre 2019

**Tableau 1.** Les éditoriaux du corpus d'étude.

Dans ce qui va suivre, nous allons justifier le choix de l'événement sur lequel portent ces articles, ainsi que le choix du journal.

#### 2.1.1. Présentation de l'événement : le hirak

Le « hirak » représente une série de marches pacifiques « Silmiya » qui ont eu lieu tous les vendredis pour rejeter la candidature de Abdelaziz Bouteflika à un cinquième mandat et réclamer le départ de son régime. Le 22 février 2019 est le premier vendredi où des dizaines de milliers d'Algériens sont sortis dans les grandes villes du pays contre le système de Bouteflika. Le nombre de manifestants a augmenté chaque vendredi, à l'échelle du pays tout en entier. Ce mouvement, mobilisé souvent par des millions d'Algériens, a duré jusqu'au début de l'année 2020. Après les élections présidentielles du 12 décembre 2019 refusées par une partie des manifestants, des activistes du hirak poursuivent leurs marches pacifiques pour une transition démocratique malgré la baisse de

la mobilisation populaire. Ces manifestations sont suspendues en mars 2020 en raison de la pandémie Covid-19.

Le choix de ce sujet revient à l'importance de cet événement qui a marqué l'Histoire de l'Algérie, en suscitant de vifs débats dans les différents organes médiatiques. Les journaux algériens, en ce temps, ont eu un fort intérêt envers ce fait politique inédit, en lui consacrant un contenu informationnel (articles et commentaires) qui a attiré notre attention d'un point de vue langagier.

C'est dans cette mesure que le choix de l'éditorial défini comme « *l'article d'opinion par excellence* » (Lagardette 1994, 82), s'avère le plus adapté à notre travail axé sur l'argumentation. Dévoilant l'engagement du journal en traitant souvent des sujets politiques, il nous permettra donc d'analyser le mécanisme argumentatif dans la rédaction éditoriale d'El Watan.

### 2.1.2. El Watan : quelle ligne éditoriale ?

Le quotidien indépendant El Watan<sup>2</sup> affirme sur son site officiel sa ligne éditoriale basée sur « *une vérification rigoureuse des informations publiées et un souci constant d'ouverture à l'ensemble des sensibilités politiques du pays, notamment celle de l'opposition démocratique* » (Qui sommes-nous ?). En effet, l'intérêt particulier accordé par El Watan aux questions de la démocratie en traitant les différents événements politiques en Algérie a été la raison principale pour ce choix. De plus, ce journal d'après un classement réalisé en 2010 par l'agence « Media Sens », El Watan est le quotidien le plus lu en Algérie au niveau de la presse francophone. Cela montre son importance sur la scène médiatique algérienne.

### 2.2.Méthode d'analyse du corpus

Dans le cadre de notre recherche qui se veut explicative, nous avons opté pour une approche qualitative en se basant sur une analyse de contenu – que nous souhaitons objective – puisqu'elle nous aidera à établir des liens entre les éléments relevés lors du traitement du corpus afin de comprendre le discours argumentatif construit par les éditorialistes d'El Watan.

- **Première étape**

Après avoir collecté les 15 articles à analyser, nous avons procédé en premier lieu, à leur analyse en recensant les arguments utilisés dans chaque article. Ensuite, nous les avons classés selon la grille de typologie d'arguments (Breton 1996) que nous avons expliquée dans la partie théorique.

- **Deuxième étape**

Dans un second lieu, nous nous sommes passées à l'analyse des arguments repérés. Nous avons procédé par une analyse discursive pour mettre en lumière la spécificité de chaque type d'argument, d'en interpréter le sens, et la fonction dans le discours étudié. Cette analyse nous a permis de voir l'implication de l'éditorialiste et les arguments les plus utilisés pour défendre son opinion.

### 3. Analyse et interprétation des résultats

Le traitement des articles collectés a permis l'identification des arguments suivants :

---

<sup>2</sup> Le journal francophone algérien El Watan « La Patrie » a fait son apparition le 08 octobre 1990, par un collectif de journalistes venant du journal El Moudjahid. Il est édité dans le cadre des réformes politiques opérées à partir de l'année 1989, et qui ont donné naissance à la presse privée et indépendante en Algérie, dès le 03 avril 1990

### 3.1. Les arguments d'autorité

L'analyse effectuée nous a permis d'identifier trois arguments d'autorité qui se manifestent dans les passages suivants :

Les représentants légitimes et historiques du FLN ont parlé. L'ONM (Organisation nationale des moudjahidine) a relevé, à l'occasion de la commémoration de la journée du 20 Août, que le FLN «n'a plus de raison d'être aujourd'hui». Ce n'est pas la première fois que les moudjahidine font une telle demande à laquelle adhère tout le peuple algérien au demeurant.

Inacceptable. Le changement est nécessaire, comme l'ont suggéré une multitude d'hommes respectables, sages et respectés, à l'instar du vénérable centenaire Hadj Tahar Aït Aldjet qui aurait dû être associé à ces conciliabules. Ne serait-ce que pour apporter sa bénédiction et sa baraka, sa profonde sagesse et par déférence à son aura religieuse et à son passé révolutionnaire aux côtés du valeureux Colonel Amirouche. Ce même Aït Aldjet a salué cette révolution pacifique.

Il ressort dans ces énoncés que l'éditorialiste apporte son soutien aux mobilisations populaires du 22 février. Cela à travers le choix lexical souligné qui révèle un jugement de valeur positif quant à l'événement en question. En effet, les arguments d'autorité recensés sont au service de ce positionnement.

Le type d'argument d'autorité repéré ci-dessus, à travers le discours rapporté, est indirect en ce qu'il est lié à une personne, autre que le locuteur (le journaliste). En effet, le journaliste exploite la valeur et le poids des Moudjahidine dans la société algérienne afin de défendre sa prise de position. D'ailleurs, en s'appuyant sur une évaluation positive à travers les termes « légitimes », « historiques », « respectables », « sage », « respecté », « valeureux », « sagesse », « déférence », il met l'accent sur l'aspect moral de l'autorité invoquée dans le but d'influencer ses lecteurs. La légitimité de l'opinion proposée est donc associée au fait qu'elle ait été admise par des personnages qui ont de l'importance en Algérie :

D'une part, l'éditorialiste en s'opposant aux dirigeants politiques qui font partie du FLN (Front de Libération Nationale) recourt à la déclaration des Moudjahidine membres de l'ONM (Organisation Nationale des Moudjahidine) « le FLN n'a plus de raison d'être aujourd'hui », qui est en faveur de sa thèse. D'autre part, en appelant au changement, et à la nécessité d'agir, il s'appuie sur l'engagement favorable des figures emblématiques de la guerre d'Algérie à l'exemple de Hadj Tahar Aït Aldjet et le Colonel Amirouche « ce même Aït Aldjet a salué la révolution pacifique ». On voit ici en quoi, l'autorité impliquée, sert d'argument pour persuader le lecteur du point de vue défendu.

Une autre forme d'argument d'autorité figure dans l'extrait suivant :

Les promesses, le peuple en sait quelque chose, dont la plus notoire est celle, trompeuse, lancée en 2012 par Bouteflika à Sétif, où il a déclaré que sa génération allait passer le témoin, qu'elle était fatiguée et que lui-même allait quitter le pouvoir ! Mais ce n'était qu'une illusion, une ruse et une manœuvre de plus. Puisque l'idée de lâcher les rênes du pouvoir n'a jamais effleuré son esprit. La preuve ? Lors d'une rencontre conviviale il y a quelques années, où Yacef Saâdi, responsable militaire de la Zone autonome d'Alger, nous avait invités à son domicile, il nous a révélé que Bouteflika, lors de sa première intronisation en qualité de président, lui avait déclaré qu'il ne quitterait le pouvoir que si la mort venait à l'emporter.

Les termes soulignés, ainsi que la mise en scène d'un point d'exclamation rendent compte de la subjectivité de l'éditorialiste, et dévoilent son indignation face aux déclarations de l'ancien président de la

république algérienne Bouteflika, en rappelant particulièrement celle lancée en 2012. Il s'agit ici d'une réfutation vis-à-vis la lettre par laquelle Bouteflika s'est adressé au peuple le 04 mars 2019, en proposant des réformes pour son prolongement du quatrième mandat. Dans ce sens, le journaliste a employé la forme interrogative « la preuve ? » en tant qu'une question rhétorique dont le but n'est pas de chercher une information, mais de proposer par la suite une argumentation allant dans le sens de son opinion. Le journaliste avance qu'il a été témoin d'une déclaration d'un responsable militaire algérien qui confirme ses dires. L'affirmation de l'autorité convoquée ici justifie sa réfutation.

Au regard de ce qui précède, l'argumentation s'effectue par l'appel à une référence, jugée d'autorité par le journaliste, de par ses qualités morales, ou son statut dans la scène politique du pays. En d'autres termes, afin d'assurer l'adhésion du lecteur, le journaliste s'identifie à une autorité extérieure, pour légitimer sa prise de position, et crédibiliser son opinion.

Cette mise en place de l'autorité dans le discours par le mécanisme de la citation, l'échappé de la réfutation, et par conséquent mène le lecteur sur le chemin de la persuasion.

### 3.2. Les arguments de communauté

Le recours à l'argument de communauté se manifeste dans les passages suivants :

Les millions de personnes qui manifestent périodiquement le font malgré tous les aléas, avec courage, vertu politique par excellence, qui permet à la cité de résister et de défendre ses droits. C'est-à-dire la société, la démocratie, l'ordre, les idées, le rêve, le beau, le bien, la vie.

Annnonce d'un 5e mandat était une négation de la conscience nationale, l'abstraction de toute notion de citoyenneté, un défi à une société que l'on voulait contraindre à accepter le sort du régime, celui de l'échec et de la déchéance.

Acceptera-t-on de les laisser poursuivre leur œuvre maléfique, qui a fait tant de dégâts au pays. Sachant que la matrice de leur triste bilan s'articule autour de l'imposture, la corruption et la fraude. Ce n'est donc pas avec ces gens-là qu'on ira vers un Etat de droit, respectable et respecté. Un Etat où règnent la justice équitable et indépendante, les libertés individuelles et collectives, les solidarités et la mobilisation pour l'émergence d'une nation moderne juste et forte, en mesure de faire face aux nombreux défis complexes et compliqués.

Les manifestants gardent le cap : ils marchent pour une République réinventée, qui prône l'unité, le progrès, une justice indépendante dans un Etat de droit. Cet Etat rêvé ne peut être celui des clans vieillots et tutélaires, qui ont conduit le pays à la ruine avec, en plus, des aspects mafieux, qui ont flirté même avec la cocaïne à grande échelle.

La terrible plaie béante laissée par le pouvoir déchu nourrit l'essentiel de la détresse constatée que les millions de révoltés veulent surpasser, en envisageant un monde et un ordre nouveaux à reconstruire après tant de dégâts. A commencer par les codes sociaux et moraux qui réhabilitent les solidarités, le vivre ensemble, le goût du travail... bref, l'arsenal d'une communauté citoyenne. Tout cela ne peut se réaliser sans un engagement résolu pour la défense de la nation.

Dans ces extraits, on voit particulièrement apparaître des termes qui indiquent un raisonnement fondé sur des valeurs communes. Le beau, le bien, le rêve, la vie, la démocratie, et autres, sont des valeurs



universellement partagées qui constituent un appui pour le processus argumentatif du journaliste. Leur rappel en soi constitue un argument qui cadre l'événement traité en portant une force d'incitation.

Le lexique évaluatif dénote le positionnement du journaliste dans chaque passage analysé. Ce dernier dénonce à travers les mots péjoratifs tels que « maléfique », « triste », « mafieux », « terrible », « détresse », « échec », « déchéance » le système politique de Bouteflika, s'opposant ainsi à son projet de 5<sup>e</sup> mandat, et les élections présidentielles proposées par l'Etat. Dans cette optique, l'ensemble des valeurs que nous avons identifiées lui servent à la critique du pouvoir, et donc permettent à la justification de son opinion, et à provoquer un esprit révolutionnaire chez son lectorat.

En effet, l'univers de valeurs inaugurées liées aux différentes implications sociales et morales qui concernent l'homme et ses droits, la justice, la nation et tous ce qu'y est relatif à savoir l'unité, la solidarité, le vivre ensemble, la citoyenneté, qu'il partage avec son allocutaire, mobilisent cet effet de communauté capable de persuader le lecteur algérien de la thèse défendue, et le pousser à agir. Dans ce sens, il rappelle les abus du pouvoir algérien sous le règne de Bouteflika, qui vont donc à l'opposé de ces valeurs que le peuple est censé partager et défendre. C'est dans cette mesure que le recours aux valeurs communes est considéré comme un argument employé par le journaliste pour un enjeu de persuasion : il contribue à construire un discours fondé sur un espace social commun, en partageant un certain nombre de valeurs avec le lectorat.

D'autres passages qui montrent le recours à l'argument de communauté :

Ce qui est souhaité par tous, c'est un Etat de droit respecté et respectable, où règnent la justice sociale, l'équilibre et la séparation des pouvoirs, le dialogue dans un climat apaisé et dépassionné répondant aux attentes de la majorité.

Une présidentielle qui tient plus de la mascarade électorale que d'autre chose. Nonobstant les magouilles sur les chiffres auxquels il a dû être forcé de recourir pour la rendre moins comique, le constat est accablant : sur dix Algériens en âge de voter, six ont refusé de se prêter à cette mise en scène burlesque. Ils étaient d'ailleurs des milliers à sortir le soir de l'élection pour dénoncer la farce électorale, à Alger et dans d'autres villes.

Toute la société algérienne a décidé de peser sur le cours des événements, doublement, en renouant avec la profondeur historique algérienne et en s'opposant frontalement aux pouvoirs politiques actuels, sectes, clans et individus prédateurs des libertés et des richesses.

La société recherchée par la majorité doit être fondée sur la justice qui veille à la séparation et à l'équilibre des pouvoirs, non pas celle qui enrichit les riches et appauvrit les pauvres, en exacerbant les tensions et les divisions.

Le discours analysé ci-dessus comporte également des arguments de communauté, mais qui se basent surtout sur les lieux communs. Dans un but de persuasion, l'éditorialiste vise à influencer le public en employant le lieu de la quantité.

Le discours de l'éditorialiste s'articule ici autour des élections présidentielles tenues le 12 décembre 2019. Son engagement contre ces élections s'observe par sa description péjorative de la présidentielle et du pouvoir politique, comme l'expriment les mots soulignés. Dans ce contexte, il fonde son argumentation sur le lieu de quantité. Les Algériens qui contestent contre ces élections constitue pour lui, un argument efficace pour défendre son opinion et la faire valoir à ses lecteurs, en montrant qu'il partage l'opinion de la majorité. Ainsi, à travers les expressions « Ce qui est souhaité par tous », « sur dix Algériens en âge de voter, six ont refusé », « toute la société algérienne », « la société recherchée par la majorité », le journaliste

tente de persuader le lecteur de la cause qu'il défend en la présentant comme étant celle de la majorité : il s'agit de traiter une cause comme une forme de demande sociale.

Notons que, en associant son opinion à l'opinion citoyenne, il s'appuie sur les valeurs socialement partagées (justice, équilibre, respect) pour renforcer encore plus son discours. Ainsi, s'alignant sur l'opinion publique, l'éditorialiste transmet son opinion qui suppose un certain nombre de valeurs, d'une manière irréfutable.

Les énoncés montrent donc la présence permanente des arguments de communauté dans le corpus étudié. En exposant une opinion politique identique à l'opinion publique, le journaliste établit une connivence (une forme d'entente), entre lui et le lecteur-citoyen, susceptible de renforcer son discours persuasif.

### 3.3. Les arguments de cadrage

Les arguments de cadrage jouent un rôle important dans l'argumentation développée par l'éditorialiste du journal El Watan en ce qu'elle lui permet de présenter la crise politique en question selon le point de vue qu'il soutient. Cela se lit dans les énoncés qui suivent :

Dans sa forme comme dans son riche contenu politique, cette mobilisation redéfinit le sens de la nation, prépare les conditions de l'émergence d'une nouvelle République. In fine, elle fait entrer le pays dans une nouvelle phase en engageant le chantier de la refondation nationale sur de nouvelles bases, dont la démocratie, la liberté et la citoyenneté seront le socle.

Les masses, vieux, jeunes, handicapés, femmes et hommes, qui sortent en criant leur colère en lui donnant une certaine idée de leur avenir, revendiquent une souveraineté du peuple théorique, jamais exercée.

Et que, malheureusement, on ne peut compter à son actif que corruption, misère et précarité, services publics de santé et éducatifs totalement déglingués. En d'autres termes, le chaos ou ce qui s'y apparente depuis des décennies.

Des milliers, des centaines de milliers, sans doute des millions d'Algériens ont déferlé dans les rues de la capitale et des autres villes du pays pour crier leur colère.

Hier, à la vue de ces milliers et centaines de milliers de jeunes, de moins jeunes, de femmes, de familles accompagnées de leur progéniture, arborant fièrement les couleurs nationales, converger vers les places des Martyrs, du 1er Mai ou de la Grande Poste, marchant pacifiquement et faisant preuve d'une maturité responsable.

Ces énoncés nous révèlent l'intention du journaliste à défendre son positionnement en recadrant l'événement évoqué sous deux angles : celui des manifestants contre le 5<sup>e</sup> mandat et celui du système politique de Bouteflika. En se servant de la définition (1), et des accumulations à effet d'amplification (2.4.5), l'éditorialiste présente les protestataires dans son discours en laissant voir l'image de ceux qui se soulèvent pour l'intérêt national, tout en conférant une portée symbolique à l'ampleur, et la puissance de la vague des manifestations. En effet, cela est montré à travers une description qui met l'accent sur des aspects favorables du hirak : la mobilisation de toutes les catégories sociales (hommes, femmes, jeunes, les vieux, familles) qui renvoie à l'unité, le pacifisme, la maturité politique, leurs revendications basées sur des codes moraux et sociaux, à savoir la démocratie, la liberté, la citoyenneté, et la souveraineté. À l'opposé de cette présentation, le journaliste à travers l'accumulation dans l'exemple (3) dépeint une image dépréciative de

l'Etat, qui découle d'une critique quant à sa gouvernance basée sur l'abus de pouvoir comme l'expriment les termes « corruption », « misère », « précarité », « chaos ».

Nous constatons que, ce cadrage du réel ayant un effet d'insistance se fait par une description argumentative orientée, en ce qu'elle véhicule l'opinion proposée au lectorat. Le journaliste qui soutient le hirik et qui dénonce les autorités politiques, comme nous l'avons souligné précédemment s'appuie sur ce type d'argument à travers la définition ou les procédés de l'amplification en l'occurrence, l'accumulation et la gradation, en vue d'accroître l'adhésion de l'auditoire sur la base de ce qui lui est présenté. En d'autres termes, l'argumentation par le cadrage oriente l'évaluation citoyenne de la crise politique, selon le point de vue soutenu par le journaliste.

### **3.4. Les arguments d'analogie**

Nous rappelons que le raisonnement par analogie, est cette mise en rapport entre deux réalités qui se ressemblent. D'un point de vue argumentatif, ce raisonnement permet de valider l'opinion du journaliste en la reliant à une autre opinion, ou une réalité admise par l'auditoire. Les exemples suivants illustrent ce type d'argument :

Ce fut hier plus qu'une rencontre, une osmose entre deux révolutions, celle libératrice du colonialisme et celle du 22 février 2019 émancipatrice de l'oppression politico-militaire post-indépendance. Toutes deux ont un sens profond : la liberté, toutes deux s'inscrivent dans le combat libérateur de leurs aînés de 1954 et, plus loin encore, dans la lutte séculaire des résistants contre les envahisseurs.

Le 37<sup>e</sup> acte du hirik, en date du 1<sup>er</sup> novembre 2019, coïncide avec la célébration du 65<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Guerre de la Libération Nationale. Le journaliste s'appuie sur cette occasion pour faire un rapprochement entre ces deux événements. Vouloir justifier son soutien à la continuité du hirik contre les élections, il fait appel à cet argument d'analogie sur la base des références historiques omniprésentes dans le hirik. Il s'agit de rapporter le fondement de l'événement du février 2019 à celui du novembre 1954 : la lutte pour la liberté. Le recours à cette analogie renforce son opinion en ce qu'elle est associée à une réalité relative à la révolution algérienne, supposée être admise et acceptée par le lecteur algérien. L'éditorialiste a donc évoqué le récit national au profit de son argumentation à travers un raisonnement analogique. L'objectif, est de persuader le lectorat de la cause défendue, à travers ce qui est considéré comme admis par le public visé.

L'évocation de l'histoire, à travers ce type d'argument, celui de l'analogie, figure également dans l'énoncé suivant, afin d'enrichir la réfutation du journaliste :

Et pour faire peur aux Algériens, il se remet à parler de «la main de l'étranger ». Une autre insulte au peuple, parce que, selon lui, celui-ci n'est pas mature et que par conséquent il est victime de manipulations. Un discours entendu déjà à l'époque coloniale, quand les Français disaient que Moscou, Washington et Le Caire sont derrière le soulèvement des Algériens. «La main de l'étranger» est revenue à plusieurs reprises après l'indépendance, quand le pouvoir avait des difficultés.

Le journaliste remet en cause le discours du pouvoir qui face à cette crise politique, évoque « la main de l'étranger » derrière les manifestants qui le contestaient. En guise de réfutation, il fait appel à une analogie à travers laquelle il développe son argument. Pour disqualifier le propos de l'adversaire (le pouvoir) et noircir son image aux yeux du lecteur, le journaliste fait correspondre cette déclaration à celle prononcée durant la période coloniale où les français accusaient les parties étrangères du déclenchement de la guerre de la Libération Nationale. À l'appui de cette accusation supposée être refusée par les Algériens vis-à-vis la révolution du 1<sup>er</sup> novembre, il met en rapport son opinion, celui de faire admettre que cette déclaration

redoute de la crédibilité et des objectifs du hirak, et menace les Algériens « pour faire peur aux algériens » en vue de réprimer le mouvement populaire. C'est là où surgit l'accord préalable de l'auditoire, dans le choix des propositions qui constituent l'argumentation par l'analogie.

L'analogie proprement dite, diffère un peu de l'argument par l'exemple, celui-ci a plus de simplicité dans son usage « *l'usage de l'exemple est perçu comme pratique, efficace et souvent plus spontané que réfléchi.* » (Breton 2003, 106). L'énoncé suivant montre bien cette situation :

L'un des principaux slogans du hirak est «Silmiya, silmiya !» ; un comportement digne et sage qui fait désormais la force du peuple algérien et qui honore la mémoire de grands hommes militants de la non-violence, comme le Mahatma Gandhi ou Nelson Mandela. Il faut veiller à ce qu'aucune manœuvre, aucun discours allant à contresens de la volonté populaire ne vienne altérer son respectable et digne combat.

Dans la mesure où le journaliste valorise le comportement pacifique du peuple algérien dans ses manifestations contre le régime politique, comme le révèle les adjectifs mélioratifs « digne », « sage » et « respectable », ce dernier incite à la non-violence, face à toute tentative de provocation. Dans ce contexte, nous observons un aspect autoritaire de l'éditorialiste. Ce dernier, exprime à travers le verbe falloir « il faut » un devoir faire, pour susciter chez ses lecteurs une action. L'argument par l'exemple est au service de cette visée d'incitation. Mahatma Ghandhi et Nelson Mandela, reconnus par leur résistance pacifique, représentent ici un modèle, une norme énoncée pour susciter l'imitation.

Ainsi, évoquer le soutien d'une autorité extérieure, faire appel aux valeurs partagées et à l'opinion publique, amplifier des faits, ou établir des analogies, ces procédés contribuent à l'efficacité de l'argumentation éditoriale.

Un constat important à la suite de ce parcours analytique des différents types d'arguments : l'éditorialiste fait usage de l'opinion publique en tant qu'un énonciateur légitime qui soutient sa prise de position : « *l'éditorialiste se permette à son tour de convoquer l'opinion publique comme énonciateur chargé de transmettre son propre jugement subjectif* » (Herman et Jufer 2001). Ce tiers parlant convoqué par les valeurs partagées, ou l'expression du sujet collectif à travers « les manifestants », « le peuple », « tout le monde », « la volonté populaire », « la nation » comme cela figure dans les exemples analysés, rend donc difficile le développement d'une contestation ou d'une opinion opposante chez son lectorat.

#### 4. Conclusion

Au terme de ce regard analytique sur l'argumentation éditoriale dans le cas du quotidien El Watan, nous pouvons conclure que les arguments à effet de communauté constituent un procédé discursif majeur dont fait appel le journaliste en quête de persuasion.

En effet, l'étude de l'argument à travers ses différentes formes repérées et analysées au fil de cette recherche, aboutit d'une part à un fort usage des arguments qui font appel aux présupposés communs, en s'appuyant notamment sur des notions de valeurs censées être universellement partagées (la justice, le vivre ensemble, la démocratie, la solidarité, la citoyenneté, etc.). D'autre part, l'éditorialiste en traitant d'un sujet d'intérêt public (le hirak), se trouve dans un souci constant de s'adapter à l'opinion publique en ayant l'intention de « faire croire » et « faire faire ». Dans cette optique, s'identifier à son auditoire se révèle comme le socle des choix d'arguments effectués par le journaliste, en se basant dans son discours sur des évaluations considérées comme préalablement admises par la cible citoyenne. Cette construction discursive de « l'opinion commune » permet de bâtir un rapport de force entre les deux instances médiatiques (éditorialiste et lecteurs) qui consolide son argumentation, en le protégeant de toute réfutation possible de la part du public visé.

La spécificité discursive de l'éditorial vu sous un angle argumentatif, réside donc là où le rédacteur argumente par le biais de « l'identité d'opinion » avec sa communauté d'appartenance, tout en se mettant à l'abri d'une expression individuelle de son point de vue. Cette réflexion autour du rôle persuasif et identitaire joué par l'argumentation nous oriente vers une nouvelle problématique que nous voudrions poser comme perspective de recherche. Quels sont les procédés énonciatifs au gré desquels se manifeste la pratique de la connivence dans le discours journalistique ? Il s'agit de mettre l'accent sur une étude plus approfondie qui s'inscrit dans une perspective purement énonciative consacrée à la connivence médiatique, un phénomène qui se situe au carrefour des sciences de la communication et des sciences du langage (Herman 2008).

## Références

- Ait Dahmane, K. (2019). *VENDREDIRE en ALGERIE. Humour, Chants et Engagement*. El Ibriz
- Amar, M. A. Contester le *hirak* : essai d'analyse du discours. *Insaniyat*, 24(2), 13-30. <https://journals.openedition.org/insaniyat/23468>
- Amossy, R. (2008). Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires. *Argumentation et Analyse du Discours*, 1(1), 1-18. <https://journals.openedition.org/aad/200>
- Antoine, F., & al. (1995). *Écrire au quotidien. Pratiques du journalisme*. Chronique sociale.
- Azzedine, M. (2021). Quand Les Pancartes Des Manifestants Plaident Pour Le Peuple Algérien: Analyse Sémio-linguistique Des écrits Contestataires. *Socles*, 10(1), 251-273. <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/25/10/1/159867>
- Breton, P. [2003] 1996. *L'argumentation dans la communication* (3<sup>e</sup> éd). La Découverte.
- Charaudeau, P. (2005). *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*. De Boek Université.
- Doury, M. (2016). *Argumentation. Analyser textes et discours*. Armand Colin.
- Dubied, A., & Lits, M. (1997). L'éditorial : genre journalistique ou position discursive ? *Pratiques*, 94, 49-61. [https://www.persee.fr/doc/AsPDF/prati\\_0338-2389\\_1997\\_num\\_94\\_1\\_1803](https://www.persee.fr/doc/AsPDF/prati_0338-2389_1997_num_94_1_1803)
- Gauthier, G. (2002). L'argumentation éditoriale. Le cas des quotidiens québécois. *Studies in Communication Sciences*, 2(2), 21-46. <https://www.e-periodica.ch/cntmng?pid=sco-003:2002:2::458>
- Gauthier, G. (2010). Le problème du repérage des arguments. Le cas de l'éditorial journalistique. *Communication*, 28(1), 71-100. <https://journals.openedition.org/communication/2042#:~:text=4Les%20deux%20problèmes%20de,pas%20réflexivement%20ses%20éléments%20argumentatifs> .
- Heddouche, O. (2022). Analyse Des Slogans écrits Du « Hirak Algérien ». *Journal of letters and Social Sciences*, 19(2), 347-356. <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/4/19/2/206375>
- Herman, T. (2008). La connivence entre le journaliste et son lecteur. Un lieu d'échange entre sciences du langage et de la communication. *Herman*, 9, 1-24. [https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB\\_875F3EC08B97.P001/REF](https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB_875F3EC08B97.P001/REF)
- Jufer, N., & Herman, T. (2001). L'éditorial, "vitrine idéologique du journal"? *Semen*, 13. <https://journals.openedition.org/semen/2610>
- Lazar, J. (1991). *Sociologie de la communication de masse*, Armand Colin.
- Lee, N. S. (2003). *Identité langagière du genre ; analyse du discours éditorial*. L'Harmattan.
- Lee, N.S. (1999). *Caractérisation et reconnaissance des genres. Propositions didactiques : le cas de l'éditorial dans la presse écrite* [Thèse de doctorat non publiée]. Université de Rouen.
- Martin-Lagardette, J. L. (1994). *Guide de l'écriture journalistique : Ecrire, informer, convaincre*. Syros.

- Morsly, D. (2021). Idéologies linguistiques en mutation ? Le hirak algérien : ses discours, ses pratiques. *CirCula*, (13), 15-28. <https://www.erudit.org/en/journals/circula/1900-v1-n1-circula07362/1092743ar.pdf>
- Oussedik, F. (2020). Le *hirak* : quelques réflexions sur les enjeux d'un mouvement contestataire en Algérie. *Insaniyat*, 24(2), 69-82. <https://journals.openedition.org/insaniyat/23594>
- Perelman, C., & Olbrechts-Tyteca, L. (1970). *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique* (2<sup>e</sup> éd). Editions de l'Université de Bruxelles.
- Resweber, J. P. (1992). *La philosophie des valeurs*. Presses Universitaires de France.
- Robrieux, J. J. (2001). *Rhétorique et argumentation*. Armand Colin.

### Biographies des auteurs

**SAMADI Ahlem** est doctorante en sciences du langage à l'université de Hassiba Benbouali de Chlef. Titulaire d'un master 2 en sciences du langage, et membre du laboratoire TICELET (technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement des langues et traduction) de l'université de Chlef. Elle s'intéresse dans ses travaux de recherche à l'analyse du discours et la sociolinguistique.

**ACI Ouardia** est Professeure en Sociodidactique et didactique des langues étrangères à l'université de Blida 2 (Algérie). Elle est Membre du laboratoire RIDILCA (recherche interdisciplinaire en didactique des langues et des cultures en Algérie) de l'université de Blida 2. Ses recherches s'articulent autour de la sociodidactique, la didactique de l'oral, la sociolinguistique, et l'analyse du discours.

**DEMBRI Kawtar** est Professeure à l'université de Hassiba Benbouali de Chlef (Algérie). Elle est membre du laboratoire TICELET (technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement des langues et traduction) de l'université de Chlef. Ses recherches se concentrent sur la variation linguistique, l'altérité, le discours d'opinion, et le discours médiatique.